



## Liste de contrôle du système général de santé et de sécurité pour la COVID-19

10 juillet 2020

La meilleure façon de répondre aux préoccupations en matière de santé et de sécurité est de mettre en place le plan d'intervention pour répondre à la COVID-19 avant que les travailleurs ne réintègrent le lieu de travail. Là où le travail n'a jamais cessé, les évaluations de dangers (ou de risques) existantes doivent être revues à la lumière de la COVID-19. Cela doit être fait avec un comité (mixte) de santé et de sécurité ou en consultation avec le représentant de la santé et de la sécurité (CSS/RSS), selon le cas.

Vous trouverez ci-dessous un exemple de liste de contrôle pour évaluer le système de santé et de sécurité en place dans votre lieu de travail en ce qui concerne la COVID-19. Pour plus d'information sur les pratiques en matière de santé et de sécurité propres à la COVID-19, sur les ressources du CSS/RSS et sur la manière dont une évaluation des dangers et risques peut être menée, veuillez consulter la section Santé et sécurité du site Web du SCFP National (voir les liens ci-dessous).

Participation des travailleurs	Oui	Non
Les représentants des travailleurs au sein du CSS sont-ils sélectionnés par le syndicat?		
Le CSS/RSS a-t-il été consulté sur la réouverture du lieu de travail ou sur la manière dont la COVID-19 peut potentiellement affecter la santé et la sécurité des travailleurs?		
Le CSS/RSS dispose-t-il d'une copie de l'évaluation des risques menée par l'employeur?		
Le plan de réponse à la COVID-19 comprend-il des plans/dispositions/tableaux indiquant les emplacements des mesures de contrôle de la COVID-19 dans le lieu de travail*?		
Y a-t-il des lignes de communication claires entre l'exécutif local du SCFP et le CSS/RSS?		
Les membres du CSS ou des RSS reçoivent-ils des avis de maladie professionnelle et des renseignements sur l'exposition au coronavirus?		
Les réunions du CSS sont-elles suffisamment fréquentes pour être utiles et adaptées à l'évolution des circonstances?		
Les réunions du CSS se déroulent-elles d'une manière adaptée à la COVID-19? (Par exemple, se tiennent-elles en personne ou en ligne?)		
Une inspection préouverture a-t-elle été menée avec le(s) représentant(s) des travailleurs avant que les travailleurs ne réintègrent un espace ayant été libéré?		
Le comité ou le représentant intensifiera-t-il les inspections pour s'assurer que les précautions COVID-19 sont en place?		
Une politique relative à la COVID-19 en lieu de travail et un plan de mise en œuvre de cette politique ont-ils été préparés avec la pleine participation du comité mixte de santé et de sécurité (CMSS) ou du représentant des travailleurs en matière de santé et de sécurité?		
L'employeur a-t-il affiché les versions intégrales de la politique et du plan relatifs à la COVID-19 dans le lieu de travail et les a-t-il communiqués à tous les travailleurs, superviseurs, fournisseurs, entrepreneurs et clients, selon le cas, par écrit ou en format électronique?		

\*Note : Lorsque ces éléments sont inclus, cela fournit à tout lecteur des précisions sur ce qui se passera et où cela se passera. Des plans d'étage permettent d'évaluer l'espace envisagé.

### Autres notes ou commentaires ou suivi

---

---

---

<b>Évaluation des risques liés à la COVID-19</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
Une évaluation des risques a-t-elle été effectuée pour le lieu de travail?		
L'évaluation des risques s'applique-t-elle à chaque activité ou tâche que les travailleurs effectueront ?		
L'évaluation des risques porte-t-elle sur chaque point de contact avec le public (client/patient/étudiant)?		
L'évaluation des risques permet-elle de déterminer ce qu'il faut faire en l'absence d'un EPI approprié ?		
L'évaluation des risques porte-t-elle sur le travail effectué à l'extérieur du lieu de travail physique (travail mobile, travail sur différents sites)?		
L'évaluation des risques porte-t-elle sur chaque point de contact avec des activités à plus haut risque (par exemple, un contact qui ne peut se faire qu'à une distance physique de moins de 2 mètres)?		
L'évaluation des risques évalue-t-elle les risques accrus de violence et de harcèlement au travail découlant de la pandémie de COVID-19, vu que beaucoup de personnes sont stressées et ont peur?		
L'évaluation des risques tient-elle compte des effectifs (augmentés en raison de l'intensification des opérations de nettoyage et de désinfection, diminués en raison de l'échelonnement des heures de travail, de l'isolement ou de la maladie)?		
L'évaluation des risques évalue-t-elle les risques de pénurie de personnel et de travail seul?		
L'évaluation des risques permet-elle de déterminer ce qu'il faut faire en présence d'un cas confirmé ou suspecté de COVID-19 ou d'autres maladies qui peuvent être similaires (employés/clients/patients/étudiants)?		
L'évaluation des dangers identifie-t-elle les endroits appropriés pour le contrôle des entrées (suggérer des sites de contrôle à entrée unique)?		
L'évaluation des risques donne-t-elle des indications claires sur ce qu'il faut faire si les gens ne respectent pas le protocole de dépistage? (Le harcèlement et la violence au travail sont particulièrement préoccupants à cet égard.)		
Comment l'éloignement physique sera-t-il ou non possible dans le lieu de travail?		
L'évaluation des risques porte-t-elle sur les risques dans les espaces communs considérés (salles de repas, toilettes, ascenseurs, couloirs, escaliers, etc.)?		
L'évaluation des risques porte-t-elle sur l'orientation du nouveau personnel (par exemple, les nouvelles embauches, les travailleurs contractuels ou les travailleurs redéployés)?		

**Autres notes ou commentaires ou suivi**

---



---



---



---



---



---



---



---

Mesures de contrôle	Oui	Non
Les contrôles suivent-ils la hiérarchie des contrôles (élimination, ingénierie, administration et EPI)?		
Existe-t-il des mesures de contrôle pour tous les risques identifiés?		
Existe-t-il de l'information claire sur les personnes qui mettront en œuvre chaque contrôle?		
Existe-t-il un moyen clairement défini (avec des étapes) d'évaluer les résultats des contrôles?		
Des mesures de contrôle créent-elles d'autres risques*?		
Des mesures de contrôle sont-elles en place dans le lieu de travail chaque fois que les travailleurs en ont besoin pour leur travail?		
Les méthodes de dépistage sont-elles connues et appliquées?		
Existe-t-il un plan clair sur la manière dont l'éloignement physique sera réalisé?		
Existe-t-il un plan clair pour identifier les activités qui nécessiteront un EPI approprié?		
Existe-t-il des mesures pour préciser comment et quand les travailleurs doivent s'auto-surveiller et s'isoler et quoi faire en cas de cas suspects ou diagnostiqués de COVID-19 ou d'autres maladies?		
Existe-t-il un plan pour remédier à la pénurie de personnel		
Existe-t-il un plan pour augmenter les effectifs là où les besoins sont accrus (par exemple, les tâches de nettoyage)?		
Existe-t-il un plan de gestion des déchets clair et approprié?		
Certaines mesures de contrôle nuisent-elles aux travailleurs*?		

\*Note : Si les mesures de contrôle ont un effet négatif sur les travailleurs, elles réduisent la probabilité d'une mise en œuvre réussie du contrôle. Cela laisserait des lacunes évitables dans le plan de prévention et de contrôle des infections. En outre, cela pourrait également contribuer à la pénurie de personnel.

**Autres notes ou commentaires ou suivi**

---



---



---



---

Information, consignes et formation	Oui	Non
Existe-t-il un plan pour communiquer clairement les mesures et procédures liées à la COVID-19 aux travailleurs?		
Y a-t-il une signalisation extérieure appropriée affichée à tous les points d'entrée pour indiquer les attentes en matière de santé et de sécurité dans l'espace (il peut s'agir d'EPI ou d'exigences d'éloignement physique, par exemple)?		
Existe-t-il des mesures pour communiquer les protocoles d'éloignement physique?		
Existe-t-il des mesures pour communiquer quand s'auto-isoler et s'auto-surveiller?		
Les travailleurs comprennent-ils quelles procédures ils doivent utiliser et quand ils doivent les utiliser*?		
Les travailleurs comprennent-ils comment signaler une éventuelle exposition à la COVID-19?		
Les travailleurs comprennent-ils comment signaler un problème de santé et de sécurité à leur superviseur?		
L'employeur a-t-il assuré la mise en place de programmes de formation actualisés pour tous les travailleurs couverts : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractéristiques dangereuses de la COVID-19, voies de transmission et effets sur la santé?</li> <li>• Législation applicable en matière de santé et de sécurité et directives de santé publique?</li> <li>• Principes de contrôle des dangers et contrôles en lieu de travail propres à la COVID-19 (couvrant les mesures d'éloignement physique, l'hygiène personnelle, le nettoyage et la désinfection, le confinement et le signalement de cas de maladie)?</li> <li>• Utilisation, limitations, entretien et élimination d'EPI?</li> </ul>		

\*Note : Il est essentiel que, quels que soient les plans, ils soient clairement mis en œuvre dans le lieu de travail d'une manière efficace pour les travailleurs. Sans cette communication claire au moment et à l'endroit où elle est nécessaire, le taux d'adoption ne sera pas aussi élevé, ce qui laissera des lacunes dans le plan de prévention et de contrôle des infections.

**Autres notes ou commentaires ou suivi**

---



---

Équipement de protection individuelle (EPI)	Oui	Non
Existe-t-il un processus pour adapter les EPI aux travailleurs*?		
Les EPI sont-ils accessibles là où ils sont nécessaires?		
Si l'EPI n'est pas dans son emballage d'origine, le travailleur peut-il facilement savoir/confirmer qu'il porte le niveau de protection approprié, si l'EPI est neuf, réutilisé ou périmé?		
Les travailleurs sont-ils formés à l'utilisation correcte et aux limites de l'EPI dont ils se servent, y compris comment et quand l'enlever correctement*?		

\*Note : Si les travailleurs n'utilisent pas des EPI qui leur sont adaptés, ou s'ils ne les utilisent pas correctement, cela pourrait les rendre beaucoup moins efficaces. Par exemple, un appareil respiratoire N95 qui n'est pas bien adapté au visage du travailleur n'offrira pas une efficacité de filtration d'au moins 95 % parce que de l'air s'engouffra dans les fuites en suivant le chemin de moindre résistance.

**Autres notes ou commentaires ou suivi**

---



---

## **Ressources additionnelles**

### **Ressources sectorielles sur la COVID-19**

<https://scfp.ca/prevention-de-l'exposition-la-covid-19-ressources-sectorielles>

### **Trousse de ressources du comité de santé et de sécurité**

<https://scfp.ca/trousse-de-ressources-du-comite-de-sante-et-de-securite>

### **Lignes directrices générales pour la COVID-19**

<https://scfp.ca/lignes-directrices-generales-pour-la-covid-19>

### **Pratiques en matière de santé et de sécurité au travail pendant une pandémie**

<https://scfp.ca/pratiques-en-matiere-de-sante-et-de-securite-au-travail-pendant-une-pandemie-tous-les-secteurs>

:jj/sep491